

Modules – Enseignement bilingue dans la formation professionnelle

Formation complémentaire sanctionnée par un certificat CAS

du 16 février 2015

La directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle de l'EHB IFFP IUFFP, attendu l'art. 13, al. 3, du règlement des études à l'IFFP du 22 juin 2010, décrète les modules ci-après:

Modules

Module A Conception de l'enseignement bilingue 5 crédits ECTS

Module B Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement 5 crédits ECTS

Entrée en vigueur

Le présent document entre en vigueur le 1^{er} mars 2015.

Module A – Description du module

Nom du module	Conception de l'enseignement bilingue Le module fait partie de la formation complémentaire - CAS IFFP Enseignement bilingue dans la formation professionnelle
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours Champs thématiques	Cours: Séquences d'enseignement dans une classe bilingue: planification et analyse Cours: Microteachings, classroom language + activities Cours: Découvrir des projets scolaires bilingues au niveau national
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min, 7,5 jours de présence] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Les participantes et les participants - connaissent les particularités de l'enseignement bilingue dans la formation professionnelle suisse; - ont un premier aperçu des bases didactiques de l'enseignement bilingue; - ont un aperçu du contexte scientifique de l'enseignement bilingue; - connaissent des exemples de mise en œuvre de l'enseignement bilingue, issus notamment de la formation professionnelle suisse; - peuvent choisir des moyens d'enseignement appropriés pour l'enseignement bilingue; - peuvent utiliser des moyens d'enseignement existants à des fins didactiques dans l'enseignement bilingue; - peuvent réfléchir à des expériences faites en matière d'enseignement bilingue et les analyser; - connaissent des projets relatifs à l'enseignement bilingue au niveau national.
Procédure de qualification	Travail écrit et film (vidéo)

	<p><u>Volume</u> 10 à 12 pages sur la mise en œuvre de la théorie dans la pratique personnelle et sur les connaissances acquises dans ce contexte. Il s'agit notamment d'analyser les moyens didactiques dans le contexte théorique et de discuter de la séquence d'enseignement au cours de laquelle les moyens didactiques ont été utilisés. La séquence d'enseignement de 20 minutes environ est filmée.</p> <p><u>Délais</u> Délai de remise du travail écrit et de la séquence d'enseignement filmée: un mois après la fin du dernier jour d'enseignement du module A. La date exacte est fixée avec l'enseignante ou l'enseignant.</p> <p><u>Critères d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Lien avec la théorie: dans les explications, les étudiantes et les étudiants se réfèrent à des approches théoriques particulièrement importantes pour l'hypothèse de leur travail. Elles et ils utilisent correctement les termes et les modèles, justifient leurs choix et expliquent les approches théoriques avec leurs propres mots; – Lien avec la pratique: mise en pratique d'un des modèles présentés. Les étudiantes et les étudiants citent des exemples de leur propre enseignement ou de leur propre pratique d'encadrement pour montrer comment elles et ils peuvent appliquer au quotidien les approches théoriques sélectionnées; – Réflexion: aptitude à analyser la situation présentée dans la mise en pratique conformément au cadre théorique. Les étudiantes et les étudiants consignent les principales conclusions en ce qui concerne leurs propres progrès et décrivent brièvement où elles et ils ont fait des progrès en matière d'apprentissage de mise en pratique et où elles et ils voient encore un potentiel d'amélioration. – Critères formels: structure: le travail présente une structure claire. Les hiérarchisations interne (contenus) et externe correspondent. Langue: le travail de mise en pratique est rédigé dans une langue compréhensible et adaptée au traitement du thème. Sources: le travail englobe une bibliographie et présente une gestion correcte des contenus propres et des contenus d'autrui (citations).
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Cf. conditions d'admission selon le plan d'études
Modules subséquents	Module B <i>Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement</i>

Module B – Description du module

Nom du module	Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement Le module fait partie de la formation complémentaire - CAS IFFP Enseignement bilingue dans la formation professionnelle
Niveau du module	B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
Type du module	C Core course Module du domaine clé d'un programme d'études
Cours Champs thématiques	Cours: Projets d'enseignement bilingue et évaluation de l'enseignement Cours: <i>Best Practice, Hospitation and Peer Evaluation</i> Cours: Projets d'enseignement bilingue au niveau international
Nombre de crédits ECTS	5 crédits ECTS
Heures de formation - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	150 heures 45 heures [60 leçons de 45 min, 7,5 jours de présence] 75 heures 30 heures
Objectifs des études et compétences	Les participantes et les participants - ont un aperçu approfondi des bases didactiques et théoriques de l'enseignement bilingue; - peuvent planifier et organiser des projets d'enseignement bilingue; - peuvent développer des moyens didactiques pour l'enseignement bilingue; - peuvent développer des procédures d'évaluation sur les plans sommatif et formatif pour l'enseignement bilingue; - peuvent réfléchir à leur propre enseignement bilingue et à celui d'autrui, et les analyser; - connaissent les bases des évaluations par les pairs et des visites par les pairs; - connaissent des projets relatifs à l'enseignement bilingue au niveau européen.
Procédure de qualification	Travail écrit et présentation <u>Volume</u> 8 à 10 pages sur la mise en œuvre de la théorie dans la pratique et sur les connaissances acquises dans ce contexte. Il s'agit notamment d'analyser une séquence d'enseignement

	<p>sur plusieurs heures en abordant les points ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyens didactiques; - objectifs et stratégies d'apprentissage concrets et généraux; - possibilités d'évaluation sur les plans sommatif et formatif. <p>Les participantes et les participants montrent en outre qu'elles et ils connaissent les points de vue scientifiques concernant l'enseignement bilingue et qu'elles et ils sont capables d'établir des liens avec leur propre pratique. Une partie du travail est présentée à la classe sous la forme d'un exposé.</p> <p><u>Délai de remise du travail écrit</u> Délai de remise du travail écrit: un mois après la fin du dernier jour d'enseignement du module B. La date exacte est fixée avec l'enseignante ou l'enseignant.</p> <p><u>Critères d'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lien avec la théorie: dans les explications, les étudiantes et les étudiants se réfèrent à des approches théoriques particulièrement importantes pour l'hypothèse de leur travail. Elles et ils utilisent correctement les termes et les modèles, justifient leurs choix et expliquent les approches théoriques avec leurs propres mots; - Lien avec la pratique: mise en pratique d'un des modèles présentés. Les étudiantes et les étudiants apportent des exemples de leur propre enseignement ou de leur propre pratique d'encadrement et s'en servent pour montrer comment elles et ils peuvent appliquer au quotidien les approches théoriques sélectionnées; - Réflexion: aptitude à analyser la situation présentée dans la mise en pratique conformément au cadre théorique. Les étudiantes et les étudiants consignent les principales conclusions en ce qui concerne leurs propres progrès et décrivent brièvement où elles et ils ont fait des progrès en matière d'apprentissage de mise en pratique et où elles et ils voient encore un potentiel d'amélioration. - Critères formels: structure: le travail présente une structure claire. Les hiérarchisations interne (contenus) et externe correspondent. Langue: le travail de mise en pratique est rédigé dans une langue compréhensible et adaptée au traitement du thème. Sources: le travail englobe une bibliographie et présente une gestion correcte des contenus propres et des contenus d'autrui (citations).
Connaissances préliminaires exigées ou modules	Cf. conditions d'admission selon le plan d'études
Modules subséquents	néant